



Conseil communal de Vully-les-Lacs

Séance du 30 mai 2023

Présentation du projet des infrastructures sportives et de la transformation de la halle polyvalente

Note de la commission des bâtisses

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

La commission chargée de l'étude du projet des infrastructures sportives et de la transformation de la halle polyvalente s'est réunie, le 25 avril, dans les locaux de la commune de Vully-les-Lacs.

Cette séance a eu lieu en présence de Monsieur Christian Genilloud, municipal en charge du dossier. Il nous a présenté l'ensemble du projet et sollicité notre expertise.

1. Contexte

Le projet a donné lieu à un premier rapport de la commission le 27 septembre 2022 et il a bénéficié d'un crédit d'étude à la même date. Ce crédit a permis de le faire évoluer avec l'aide de différents spécialistes techniques, des utilisateurs et des autorités en lien avec les activités visées.

2. Etude de la commission

Le projet présenté répond pleinement aux attentes de la commission de bâtisse. Toutes les remarques qu'elle a formulées le 5 septembre 2022 y ont été intégrées. La commission note la grande qualité des éléments proposés et remercie le municipal en charge pour l'excellent travail effectué.

Lors de son étude, la commission a particulièrement apprécié :

- l'emplacement du projet et sa matérialisation mesurée sur le front de la route d'Avenches, qui permet d'offrir une entrée élégante au village de Salavaux, tout en protégeant l'espace dédié aux activités extérieures de l'école des nuisances de la route.
- l'idée de réutiliser une partie de la salle existante pour y loger les surfaces nécessaires au parascolaire.
- la compacité générale du projet, gage d'un budget contenu.
- les espaces intérieurs de qualité et disposés de manière fonctionnelle.
- la polyvalence dans l'utilisation des surfaces. Ainsi, les nouvelles salles de gym et la cafétéria, qui sont nécessaires aux élèves, pourront aussi servir à des manifestations et la salle polyvalente, dédiée à la culture, sera aussi disponible à l'éducation physique.
- L'abandon de certains aménagements trop onéreux, par exemple les gradins escamotables et le remplacement du terrain de basket extérieur.

La commission note cependant quelques points d'amélioration possible, notamment :

- l'agrandissement de la largeur de la rampe d'accès aux salles de gym pour pouvoir facilement y transporter du mobilier.
- la nécessité d'une protection solaire pour la baie vitrée de la buvette.
- de prévoir des places de parc supplémentaires en direction de la Broye.

3. Conclusion

Au regard de ce qui précède, la commission des bâtiments soutient unanimement le projet qui lui a été présenté et valide qu'il soit mis à l'enquête publique.

Au nom de la commission :

Jean-Michel Loup (Président)

Yves Amiet

François Maeder

Antoine Savary (Secrétaire)

Ralf Vermeulen

Raphaël Vincent.

Christian Failloubaz

Salavaux, le 8 mai 2023